



66 ANS D'INDÉPENDANCE,

30 ANS D'AGRESSION RWANDAISE:

4 PRÉSIDENCES,

UN ÉCHEC COLLECTIF

ANALYSE

Les sanctions de juin 2026 ne suffiront pas. Seule une rupture stratégique totale peut consolider notre souveraineté.

PAR:

GUYLAIN TSHIBAMBA

Expert en communication Politique-Institutionnelle et en Gestion des Crises
Écrivain, Analyste, Stratège, Ancien du Collège des Hauts Études de Stratégie et de Défense (CHESD)
CEO du Groupe Icônes RDC.

66 ANS D'INDÉPENDANCE, 30 ANS D'AGRESSION RWANDAISE :

4 PRÉSIDENTES, UN ÉCHEC COLLECTIF

ANALYSE : Les sanctions de juin 2026 ne suffiront pas. Seule une rupture stratégique totale peut consolider notre souveraineté.

Expert en communication Politique-Institutionnelle et en Gestion des Crises
Écrivain, Analyste, Stratège, Ancien du Collège des Hauts Études de Stratégie et de Défense (CHESD)
CEO du Groupe Icônes RDC.



ALERTE. Le 23 juin 2026, le Département du Trésor américain a durci les sanctions contre les Forces de Défense du Rwanda (RDF) et quatre de ses commandants de haut rang. Le général Mubarakh Muganga, le major-général Vincent Nyakarundi, le major-général Ruki Karusisi et le général de brigade Stanislas Gashugi sont personnellement visés, accusés de «violer de manière flagrante les Accords de paix de Washington ».

Quatorze sanctions en seize mois. Jamais le régime de Kigali n'a été frappé des sanctions aussi denses !

S'il convient de se réjouir de ses sanctions, il ne faut oublier que Goma, tombée le 28 janvier 2025 et Bukavu le 14 février, demeurent encore sous occupation rwandaise. Et la ville d'Uvira fut attaquée et conquise après la signature des Accords de Washington du 4 décembre 2025 !

Certes, les USA ont sommé les envahisseurs et leurs supplétifs du M23 de quitter cette ville du Sud-Kivu, mais à l'heure actuelle, plusieurs territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, représentant près de 10% de la superficie nationale de la RDC, demeurent encore sous contrôle ennemi.

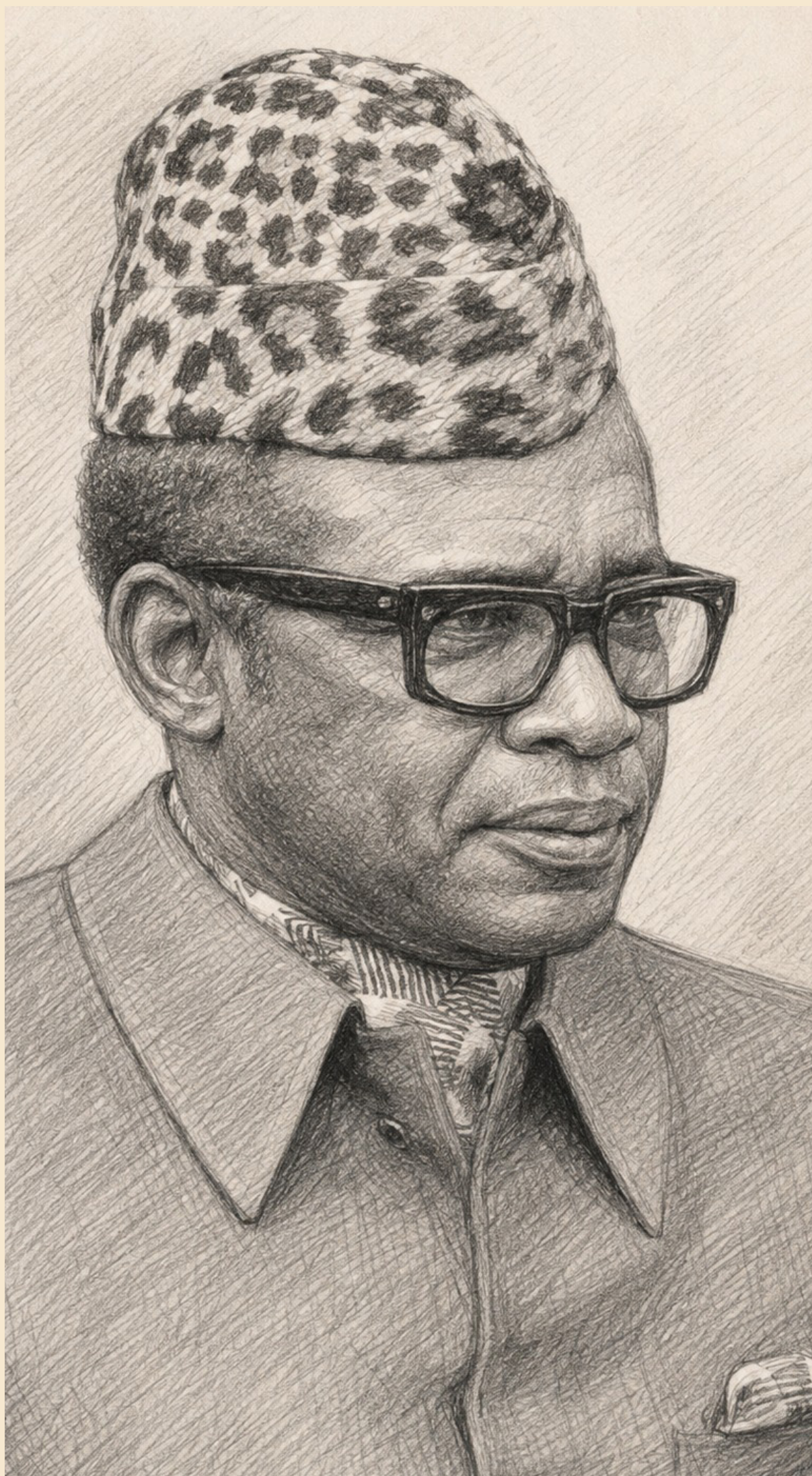
Que signifie alors être indépendant quand un pays voisin de onze millions d'habitants administre, taxe et exporte les ressources d'une nation de 100 millions d'habitants comme la RDC, au nez et à la barbe de la communauté internationale ?

Ce 30 juin 2026, soixante-six ans après l'indépendance, la question n'est plus diplomatique, elle devient existentielle.

QUATRE PRÉSIDENTES, QUATRE POSTURES, UN MÊME RÉSULTAT : LA DÉFAITE

Trente ans d'agression rwandaïse. Quatre présidents.
Quatre stratégies fondamentalement différentes. Un seul résultat :
l'Est du pays aux mains de l'adversaire.

L'analyse prosopographique, que je développe dans cette étude, révèle une vérité implacable : le changement de régime à Kinshasa n'altère pas la nature de l'agression, parce que la chaîne de commandement rwandaïse, celle du général James Kabarebe est la même aujourd'hui qu'en 1996.



MOBUTU (1994-1997):

La fin sans gloire d'un régime décadent.

Sous **Mobutu**, ce ne fut pas une guerre. Ce fut une capitulation sans gloire avec la débandade sans gloire des ex-FAZ, qui pillaient les populations civiles dans leur fuite éperdue.

Cette défaite rapide a été facilitée par le ralliement de politiciens congolais à la plateforme AFDL1, la couverture politique qui masquait mal la guerre d'agression portée par le Front patriotique rwandaïse (FPR).

Finalement, la chute de **Mobutu**, orchestrée depuis Kigali, installa Laurent-Désiré Kabila au pouvoir mais livra effectivement l'Est du pays à une administration militaire rwando-africaine.

L'historien David Van Reybrouck rapporte que James Kabarebe commandait « *non pas quelques conseillers militaires, mais l'ensemble des opérations de terrain avec plusieurs milliers d'hommes sous ses ordres* ». ² Ce n'était pas une assistance, ce fut une occupation déguisée.

Curieusement, cette agression n'appela aucune sanction internationale, ni une résistance patriotique structurée.

² « Congo. Une histoire », David Van Reybrouck, Actes Sud, 2012 (édition française), chapitre consacré à la Première Guerre du Congo et à la conquête de Kinshasa en 1996-1997.

¹¹ AFDL : Alliance des Forces Démocratiques de Libération.

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA (1997-2001) :

L'Espérance nationaliste assassinée.

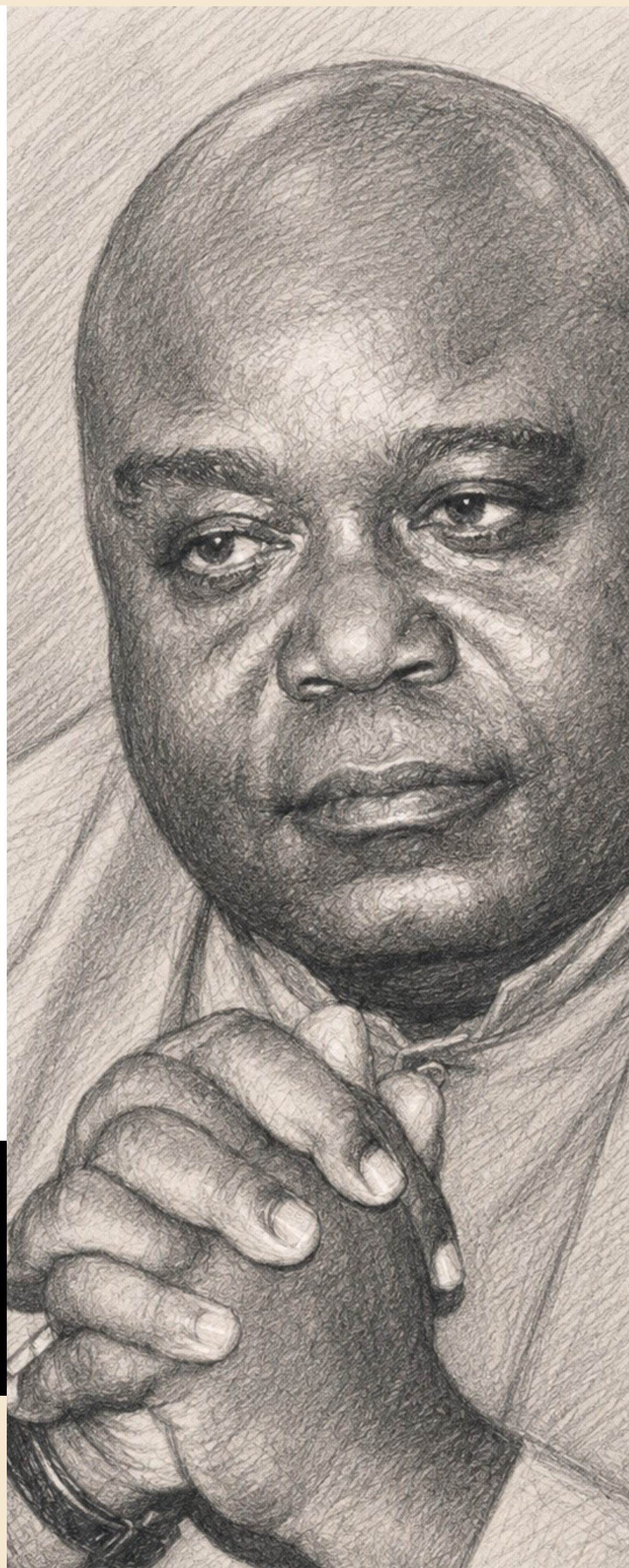
Le 27 juillet 1998, **Kabila** père expulse les troupes rwandaises. C'est la seule rupture nationaliste véritable de l'histoire congolaise contemporaine.

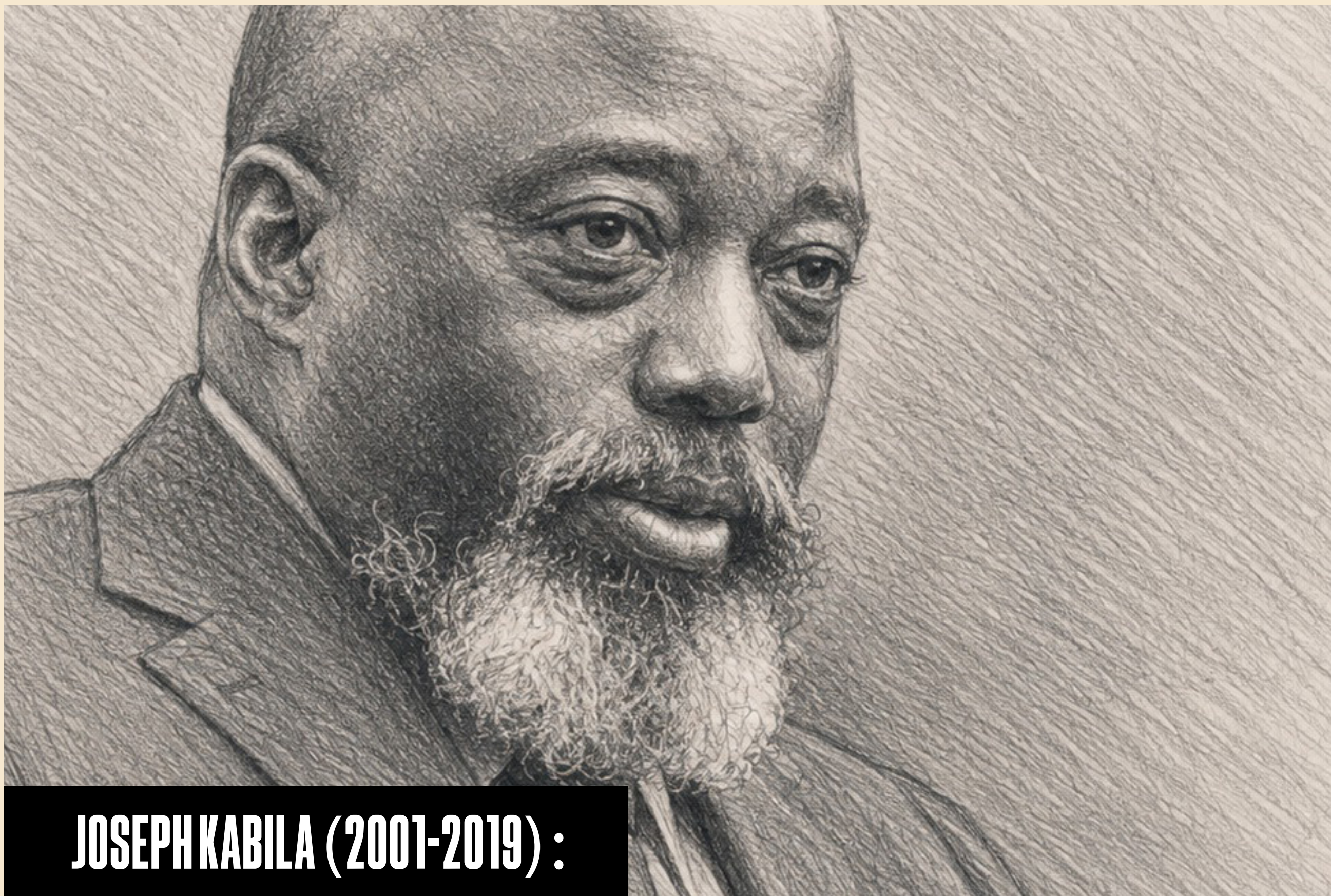
Réponse immédiate : la Deuxième Guerre du Congo. Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie, « RCD », reprit les armes à la place de la défunte AFDL, que **Laurent Kabila** avait dissoute. On retrouva les mêmes officiers, le même appareil logistique, les mêmes objectifs : le contrôle des ressources du Kivu et du Katanga et l'assujétissement de tous Congolais.

L'alliance, de sang avec l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe sauva le gouvernement central d'un effondrement total. Avec un bilan macabre de 3,8 à 5,4 millions de morts, cette deuxième guerre d'agression rwandaise est le conflit le plus meurtrier depuis 1945.

Le 16 janvier 2001, l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila signe la fin de la résistance nationaliste structurante. Les circonstances de cet odieux assassinat demeurent floues, malgré un procès qui n'a rien éclairé. Le message était clair:

**QUI DIT NON AU RWANDA
AU CONGO RISQUE SA VIE.**





JOSEPH KABILA (2001-2019) :

La cohabitation pragmatique qui a enfanté le monstre.

L'ère **Joseph Kabila** s'inscrit dans une cohabitation pragmatique imposée par les **Accords de Sun City (2002)** et de **Pretoria (2002)**. Ces accords ont causé un tort incommensurable à l'appareil sécuritaire congolais en qu'ils ont permis l'intégration des ex-combattants rebelles dans les FARDC. L'analyste Jason Stearns a raison de parler de la tactique du « **cheval de Troie** » rwandais au sein des institutions congolaises.

Pendant qu'ils touchaient la solde de l'Etat congolais, des sujets rwandais notoires comme Bosco Ntaganda, Sultani Makenga et d'autres officiers issus de l'ex-CNDP ont conservé leurs réseaux de commandement parallèles, leurs circuits financiers et leur loyauté envers Kigali.

En novembre 2013, le M23 fut défait grâce à la Brigade d'intervention (FIB) de la MONUSCO — unique force de maintien de la paix des Nations unies dotée d'un mandat offensif — ainsi qu'aux sanctions américaines de l'administration Obama. Cette victoire fut réelle, mais limitée : elle neutralisa le **M23** sans pour autant démanteler son infrastructure politico-militaire, ni ses réseaux de soutien régionaux. L'impunité demeura. **Joseph Kabila** remporta une victoire tactique, mais il ne parvenait pas à remporter la guerre sur le plan stratégique.



FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI (2019-2026) :

La confrontation diplomatique sans armée.

Félix Tshisekedi a hérité d'une armée infiltrée et infestée, ainsi que d'une situation sécuritaire profondément dégradée. Face à une armée affaiblie, le Chef de l'Etat congolais a fait le choix de déplacer le conflit sur le terrain du droit international en déployant une stratégie de «saturation juridique » multi-forums.

L'objectif était d'encercler diplomatiquement Kigali en activant simultanément toutes les instances disponibles : la saisine de la **Cour internationale de justice (CIJ)** pour violation de la souveraineté territoriale, la relance des recours auprès de la **Cour pénale internationale (CPI)** pour crimes de guerre, la mobilisation du **Conseil de sécurité des Nations unies**, ainsi que des démarches ciblées auprès de l'**Union européenne** et des parlements nationaux occidentaux. Cette guerre du droit visait à transformer les faits constants d'agression en vérités juridiques contraignantes, privant ainsi le régime rwandais de ses appuis diplomatiques traditionnels.

Les résultats sont sans précédent dans l'histoire du conflit : la Résolution 2773 du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité sous le Chapitre VII le 21 février 2025, constitue la condamnation onusienne la plus explicite depuis 1996.

Par ailleurs, pour la première fois, un haut responsable rwandais, en l'occurrence James Kabarebe, Conseiller stratégique du Président Kagame, figure sur une liste de sanctions américaines. Pour la première fois, l'armée régulière d'un État africain membre de l'ONU a été sanctionnée dans sa globalité.

Ces désagréments diplomatiques ont provoqué le courroux de Kigali, qui est allé jusqu'à rompre ses relations diplomatiques avec la Belgique. Le 17 mars 2025, le ministère rwandais des Affaires étrangères a officiellement annoncé la rupture définitive de ses relations diplomatiques avec la Belgique et ordonné le départ de tous les diplomates belges sous 48 heures. En réponse, la Belgique a appliqué des mesures de réciprocité immédiates et l'ambassade de Belgique à Kigali a été fermée (les affaires consulaires ayant été transférées à Nairobi).

Ces victoires diplomatiques sont réelles. Elles constituent un basculement historique dans la posture internationale face

au Rwanda. Mais elles ne suffisent pas. En effet, sans capacité de frappe offensive intégrée, aucune force internationale ne peut compenser l'incapacité des forces nationales.

On a multiplié les procédures. On n'a pas construit d'armée. Tshisekedi a gagné la bataille diplomatique la plus importante en trente ans. Il reste maintenant à exporter ces succès sur le plan militaire. Malgré un budget, pour la première fois, supérieur à un milliard de dollars, **l'armée congolaise compte 40 000 à 60 000 « soldats fantômes »**, une chaîne de commandement à la **loyauté douteuse et 60 % d'unités inaptes au combat.**

Pourquoi les sanctions ne suffisent pas : Trois réalités structurelles

Première réalité:

L'absence de mécanisme coercitif militaire. La Résolution 2773 demande le retrait des troupes rwandaises sans prévoir de mécanisme d'imposition. Les juristes internationaux Marco Longobardo et Pierre d'Argent soulignent que ce verbe demeure juridiquement ambivalent. L'absence de référence aux articles 41 ou 42 de la Charte des Nations unies vide le texte de sa substance contraignante.

La communauté internationale a "condamné" sans "contraindre", créant un fossé entre l'engagement déclaratoire et la volonté d'exécution. »



Deuxième réalité:

L'autonomie financière du dispositif de guerre. Le M23 génère environ 800 000 dollars mensuels grâce à la taxation du coltan de Rubaya, dont les mines fournissent 15 % de la production mondiale de tantal. Le circuit est identifié : extraction à Rubaya, transit frauduleux par le Rwanda, fonderies en Chine et au Kazakhstan, intégration dans les chaînes d'approvisionnement de Microsoft, Sony, Apple, Nvidia. Une économie de guerre autonome, insensible aux sanctions individuelles.

Troisième réalité:

L'hypocrisie des puissances. Les États-Unis sanctionnent sans ordonner un retrait total et immédiat des troupes rwandaises au Congo. L'UE a adopté des sanctions le 17 mars 2025 tout en maintenant son partenariat de 750 millions d'euros au Rwanda pour sécuriser ses approvisionnements en minéraux critiques congolais !

Sanctionner symboliquement sans interrompre la coopération économique, telle est la stratégie. Cette hypocrisie n'est pas accidentelle. Elle relève de ce que Pierre Englebert nomme la « dualité de l'ordre international » face au Congo.



RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES :

ARRÊTONS DE NOUS BERNER

D'ILLUSION, AGISSONS.

Face à ce diagnostic, cinq axes impératifs se dessinent :

1. Armée : L'audit biométrique immédiat des forces armées pour éliminer les 40 000 à 60 000 « soldats fantômes ». La refonte de la chaîne de commandement. L'abandon du recours aux sociétés militaires privées. Sans armée, toutes les résolutions du monde ne suffiront pas.

2. Diplomatie : L'activation de l'article 51 de la Charte des Nations unies devant la CIJ. La judiciarisation des chaînes d'approvisionnement contre les entreprises importatrices de minerais volés. La récusation des médiateurs conflictuels.

3. Économie : La menace crédible de restriction d'approvisionnement en cobalt comme levier de négociation. La construction d'une raffinerie nationale. Le développement du corridor de Lobito comme alternative au transit rwandais.

4. Communication : La reformulation du conflit de la « guerre ethnique » à l'agression étatique. L'objectif : obtenir que trois parlements nationaux qualifient l'action rwandaise d'« agression étatique » d'ici fin 2026. Il faut absolument gagner cette guerre des narratifs.

5. Wazalendo : Il faut encadrer juridiquement et doctrinalement ce groupe des patriotes résistants. Soit on les intègre dans une réserve territoriale subordonnée à l'autorité militaire, soit on les insère dans un programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

CONCLUSION

Depuis trente ans, l'agression rwandaise contre la **RDC** est documentée par les Nations unies et reconnue par un nombre croissant d'États. **Les sanctions adoptées entre 2024 et 2026** traduisent une prise de conscience internationale sans précédent. Elles constituent un signal politique important, mais elles ne suffisent pas à rétablir la **souveraineté d'un État**.

Pour la première fois de son histoire récente, la **RDC** dispose d'atouts diplomatiques, juridiques et géopolitiques qu'elle n'avait jamais réunis simultanément. Il lui manque toutefois l'essentiel :

une armée capable de défendre son territoire et une **volonté politique** capable d'articuler ces leviers dans une stratégie cohérente. Les sanctions sont le symptôme d'un changement de perception.

Elles ne sont pas le remède. Le véritable tournant viendra lorsque la **RDC** cessera de miser principalement sur la diplomatie pour reconstruire les fondements de sa puissance : son **armée**, son **État** et sa capacité à défendre, par elle-même, sa **souveraineté**.

Par: **GUYLAIN TSHIBAMBA**

Expert en communication Politique-Institutionnelle et en Gestion des Crises
Écrivain, Analyste, Stratège, Ancien du Collège des Hauts Études de Stratégie et de Défense (CHESD)
CEO du Groupe Icônes RDC.

Kinshasa, le 30 juin 2026



PAR:

GUYLAIN TSHIBAMBA

Expert en communication Politique-Institutionnelle et en Gestion des Crises
Écrivain, Analyste, Stratège, Ancien du Collège des Hauts Études de Stratégie et de Défense (CHESD)
CEO du Groupe Icônes RDC.

**66 ANS D'INDÉPENDANCE,
30 ANS D'AGRESSION RWANDAISE:
4 PRÉSIDENCES,
UN ÉCHEC COLLECTIF**

ANALYSE

* ————— *

Les sanctions de juin 2026 ne suffiront pas. Seule une rupture stratégique totale peut consolider notre souveraineté.

N.B. L'intégralité de cette étude stratégique est disponible sur le site www.qganalysis.com